

A F F I C H E

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Jarville-la-Malgrange se réunira le :

MARDI 13 AVRIL 2021 A 17 H 00
EN VISIOCONFERENCE

La séance du Conseil Municipal sera diffusée sur le site internet de la Ville et les réseaux sociaux.

Fait à Jarville-la-Malgrange, le 24 mars 2021

LE MAIRE

Vincent MATHERON



ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance ;

RAPPORTEUR : Monsieur GIACOMETTI, Adjoint

Finances Locales
Fiscalité locale 2021
Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.